

Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 février 2010

Présents : Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absents excusés

Michel CEVAER qui a donné pouvoir à Patrick ROMANOW
Yvelise BITOUN qui a donné pouvoir à Françoise SADKOWSKI
Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS

La séance commence à 20h30

- Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Point supplémentaire à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour à savoir :
Synchronisation des congés payés des Agents sur l'année civile.

Adopté à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 4 décembre 2009

Adopté à l'unanimité.

2. Renforcement du réseau basse tension rue du Lieutenant Angoulvent

Monsieur le Maire propose d'ajouter un article à la convention SMERSEM stipulant :

" Que les travaux ne devront pas s'effectuer sous la route du Lieutenant Angoulvent mais sur l'accotement ou par un autre cheminement autre que la voirie communale qui vient d'être réhabilitée en totalité "

Adopté à l'unanimité

3. Redevance pour Occupation du Domaine Public Electricité (R.O.D.P)

Le SMERSEM gère la RODP auprès d'ERDF et restitue cette redevance à la commune. Le montant de la redevance est de 180€ Il est demandé au Conseil d'accepter cette somme.

Adopté à l'unanimité.

4. Création d'une régie pour encaissement des locations de la salle polyvalente et occupation temporaire du domaine public

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité de créer cette régie pour être en parfaite conformité avec la réglementation et propose de désigner Mme Dominique DUSSERT comme régisseur titulaire et Mme Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE comme suppléante.

Adopté à l'unanimité

5. Convention ATESAT

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le renouvellement de la convention ATESAT qui consiste en l'assistance de la DDEA dans les domaines de la voirie et de l'aménagement et de l'habitat moyennant un coût annuel de 202€72 centimes.

Adopté à l'unanimité.

6. Constitution du bureau de vote pour les élections régionales

Un tour de table est fait pour recenser les possibilités des membres du Conseil. La liste sera prochainement complétée et affichée.

7. Congés des Agents

Monsieur le Maire propose que les congés payés des Agents soient désormais calés sur l'année civile et non plus en période décalée. Les congés 2010 devront ainsi être soldés au 31 décembre 2010.

Adopté à l'unanimité

8. Points divers.

- Claude ROBBE fait part au conseil de ses observations sur l'enneigement de la route du Tillet et souhaite savoir les motivations des lieux traités.
Pascal CARBUCCIA rappelle que les services de la commune traitent prioritairement les carrefours et virages mais ne peuvent traiter l'intégralité de la voirie communale. Cela demanderait des moyens considérables que la commune n'a pas. A titre d'information, 5 tonnes de sel ont déjà été utilisées depuis l'entrée de l'hiver.
- Dominique BANCHEREAU indique que le prolongement de l'éclairage public rue du Lieutenant Angoulvent serait souhaitable. Projet à étudier.
Il fait également part des difficultés de retournement du camion de ramassage des OM à la Charbonnière. Pascal CARBUCCIA indique qu'une réflexion est en cours pour résoudre cette difficulté.
- Pascal CARBUCCIA fait le point sur les subventions du projet de remplacement des vitraux de l'église et indique l'accord du Conseil Général pour 14.850€ La réponse du Conseil régional est toujours en attente. Le montant attendu est également de 14.850€
Il demande également ce qu'il advient du projet de Contrat Rural dont les études sont désormais terminées. Monsieur le Maire indique qu'il faut poursuivre la réflexion. Il propose d'effectuer des simulations financières afin de connaître l'impact des projets sur le budget communal. Il rappelle, conformément à ses vœux, qu'il est indispensable de mener une réflexion sur la cantine et les différents besoins de la commune, puis de hiérarchiser les projets en fonction du degré de priorité observé. Cela fait le Conseil Municipal sera consulter afin de statuer sur les orientations lourdes de la commune.
- Catherine RIEHL fait le point sur les possibilités d'aménagement de places de parking rue du Tillet. Elle évoque également l'aménagement de la Place dont l'étude est à poursuivre.
En troisième point, est abordé le plan d'aménagement de la rue de la Tuilerie (terrains Belloy) et les travaux de la voirie attenante.
- Lucien DUBOIS fait part de l'état de dégradation du revêtement plâtre de l'église et demande si les travaux de vitraux sont compatibles avec les reprises prévisionnelles.
Pascal CARBUCCIA répond par l'affirmative et que les travaux de rénovation, s'ils ne sont pas d'extrême urgence, sont cependant importants et à positionner dans le plan travaux des prochaines années.
- Sophie CORNILLET fait un point étape sur le recensement qui suit son cours.
- Max VAUSSARD évoque la dernière réunion qui s'est tenue avec le prestataire qui gère l'hébergement des sites internet des communes du canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 16 février 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 16 février 2010

Le Maire,
Patrick ROMANOW